

CERTIFICATION

REFERENT DE PARCOURS SANTE/SOCIAL

Certification inscrite au RS n° 5256

REF : FC2106

CPF 330494



120 h de formation (dont la préparation à la certification)
+ 245 h de stage si demandeur d'emploi



3 406 €



Ouverture dès 8 personnes inscrites



ÉTABLISSEMENT DE MARSEILLE

59 Avenue de St Just, Domaine d'Hippone,
13013 MARSEILLE.

imf.poledev@imf.asso.fr • 04.91.24.61.16

ÉTABLISSEMENT D' AVIGNON

Hamadryade -Bat B

55 Allée Camille Claudel - 84140 Avignon

i.rostant@imf.asso.fr • 04.32.40.41.80

SUR SITE EN INTRA

imf.poledev@imf.asso.fr • 06 71 65 19 84

Taux de réussite 2022 : 96 %

Note de satisfaction 2022 : 8/10



INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE
FORMATION, RECHERCHE ET
INTERVENTION SOCIALE

www.imf.asso.fr

3 SITES DE FORMATION

MARSEILLE • ARLES • AVIGNON

SIÈGE SOCIAL

IMFRIS-59 Avenue de St Just,
Domaine d'Hippone,
13013 MARSEILLE.

TÉL : 33 (0)4 91 24 6110

MAIL : imfinfo@imf.asso.fr



CONTEXTE

Cette formation prend appui sur la volonté de l'Etat de développer la mission de « référent de parcours », lancée dans le cadre du plan d'action en faveur du travail social. L'objectif est de prévenir les ruptures de parcours des personnes vulnérables et faciliter les transitions, notamment dans le cadre des projets, comme recommandé par la HAS, en 2018 « pratique de coopération et de coordination de parcours de la personne en situation de handicap » (mars 2018)..

PRÉREQUIS

Le candidat doit être en mesure de fournir tout élément de positionnement et de description de son parcours en lien avec les compétences à acquérir (formations, stages,...)

Les dossiers de candidature seront examinés par une commission d'admission.

PUBLIC

Professionnels (elles) en fonction de Référent de parcours souhaitant exercer ce type de fonction.

Salariés ou demandeurs d'emploi.

OBJECTIFS

- Coordonner des parcours de personnes accompagnées, en accord avec celles-ci et en lien avec l'ensemble des intervenants concernés.
- Renforcer la co-construction des projets de vie de la personne accompagnée et de contribuer ainsi au développement de son pouvoir d'agir.
- Se situer dans la mission de référent de parcours, au sein des enjeux de l'accompagnement
- Piloter et animer un réseau de partenaires afin de co-élaborer et organiser le projet avec la personne accompagnée.

PROGRAMME

Programme ci-dessous en présentiel :

Module 1 : Politiques publiques et implications en matière de parcours

Module 2 : Projet, parcours et transitions de vie

Module 3 : Communication et collaboration en équipe pluridisciplinaire

Module 4 : Partenariats et ressources du territoire

Module 5 : Préparation à la certification de référent de parcours

Un questionnaire d'évaluation de la formation sera remis en fin de session.

CERTIFICATION

À l'issue de la formation les candidats soutiennent face à un jury leur dossier de pratique professionnel.

Pour se présenter à la certification, le candidat doit être en mesure de fournir la preuve argumentée d'une expérience professionnelle justifiant de compétences dans l'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité, acquises par l'expérience ou la formation

Le certificateur :

